

Barrage 83 reste vigilant

Le conseil d'administration de l'association Barrage 83 s'est réuni vendredi, à la salle Pagès, pour préparer la 18^e assemblée générale fixée au 15 mars prochain. Créée en mars 1995, avant que naisse la Communauté de communes de la vallée du Gapeau (CCVG), Barrage 83 surveille le prix de l'eau et de l'assainissement dans les cinq communes de la CCVG, mais aussi à La Crau et à Cuers.

Son ambition initiale n'a jamais varié : comprendre les mécanismes du prix de l'eau et revendiquer le juste prix pour l'utilisateur.

Pour ce faire, l'équipe aux commandes se procure et analyse les comptes annuels des sociétés de distribution (Véolia, Ternois,

SEERC) ainsi que les budgets pour l'eau des communes. Si besoin, elle alerte ainsi les élus et dénonce les dysfonctionnements ou dérives du mode de gestion de ce service public délégué.

Son action, au plan local, a permis aux usagers de profiter de baisses successives du prix de l'eau et son expérience lui vaut de participer aujourd'hui à la mise en place d'un observatoire du service public de l'eau au plan régional, à Marseille. Des actions régulières pour préserver les droits des consommateurs sont à l'ordre du jour.

M. M.

Contact : 04.94.48.41.27.
et <http://www.barrage83.org>



L'association Barrage 83 surveille de près le prix de l'eau et de l'assainissement.

(Photo M. M.)